

**ATEX**

INITIALE

## ATEX NIVEAU 1

Personnel exécutant ou circulant  
en zone ATEX (atmosphère explosive)



### PUBLIC

Toute personne majeure  
intervenant en zone ATEX



### STAGIAIRES

10 stagiaires



### DURÉE

1 journée



### PREREQUIS

Aucun



### LIEU

Chez l'un de nos partenaires  
certifiés et enregistrés en tant  
qu'Intervenant en Prévention  
des Risques Professionnels.



### HANDICAP

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre  
cette formation sont invitées à nous contacter directement,  
afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation  
et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.



### OBJECTIFS

Être capable de :

- **Connaître** la réglementation ATEX et les principes des différents modes de protection et matériel ATEX.
- **Intervenir** sur du matériel en zone ATEX en toute sécurité. Identifier les mécanismes de l'explosion lors des interventions.
- **Définir** les moyens et les conditions d'intervention du personnel de niveau 1.



### FORMATEUR

Formateur et technicien expérimenté dans le domaine de prévention des risques liés à la présence d'atmosphères explosives.



### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), le formateur, technicien expérimenté dans le domaine de prévention des risques liés à la présence d'atmosphères explosives, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.



### METHODE D'ÉVALUATION

- Evaluation théorique sous forme de QCM.
- Evaluation Pratique sous forme d'observation du formateur.



### MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.



### SANCTION

- Les acquis sont évalués sous forme de QCM.
- Une attestation est remise au stagiaire.



### TARIFS

A partir de 300 € HT



### RECYCLAGE

Cette formation est à renouveler aussi souvent que nécessaire. Nous recommandons un recyclage tous les 3 ans.

# CONTENU DE LA FORMATION

## **Présentation :**

- Objectif global de la formation
- Généralités
- Les accidents

## **La législation :**

- Responsabilités
- Application des textes
- Article R.4227-49 du Code du Travail.

## **Généralités sur les zones explosives :**

- Mécanisme de l'explosion
- Atmosphères explosibles gazeuses et poussiéreuses.

## **Directive européenne ATEX 2014/34/UE directive 1999/92/ce et textes de transposition :**

Domaine d'application de la directive – Classification des équipements en groupes et catégories – Exigences essentielles de sécurité – Marquage – Procédures d'évaluation de la conformité – Documents liés à la directive – Niveau de protection des équipements de travail – Dispositions particulières pour les équipements de travail – Prescriptions minimales de sécurité – Mesures organisationnelles – Mesures de protection contre les explosions.

# CONTENU DE LA FORMATION

## **Les matériels utilisables en zone ATEX :**

- Marquage.
- Règles associées aux modes de protection.

## **Intervention en zone ATEX :**

- Règles d'intervention en ATEX.
- Obligations et responsabilités du personnel d'encadrement
- Analyse des risques préalables aux interventions.

## **Contrôle des connaissances :**

- Contrôles théoriques
- Contrôles pratiques des connaissances.

—• Merci !

# PILOCAP! FORMATION

Notre actualité

[formation-pilocap.fr](http://formation-pilocap.fr)

